

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES MEDECINS
B.P. 4922
KINSHASA / GOMBE



Photo passeport

FICHE DES RENSEIGNEMENTS

(remplir et cliquer sur Bouton d'envoi)

NuméroCNOM

Inscrit au TOM Le :

Reçu de Caisse N°: Payé Le :

NOM:

Post-Nom:

Prénom:

Né à :

Né le :

Sexe

Nationalité:

Installé en RDC depuis:

Adresse: Nr

Rue:

Quartier:

Commune:

Province:

Ville:

Nr SD ou Identité:

Adresse Email:

Affecté à :

Téléphone:

GRADES ACADEMIQUES

Docteur en Médecine :

Université:

Année:

Diplôme de médecine tropicale de :

Année MédTropicale:

Diplôme de spécialisation

Spécialisation en :

Diplôme_agrégation

Autres :

FONCTIONS EXERCÉES À L'ÉTRANGER

Fonction1:

Lieu 1:

Année 1:

Fonction2:

Lieu 2:

Année 2:

FONCTIONS EXERCÉES AU CONGO

	Lieu	Année
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

SOCIETES SAVANTES

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

ANTECEDENTS JUDICIAIRES

SANCTIONS DISCIPLINAIRES

DIVERTISSEMENTS PREFERES

Fait à :

Dossier physique initial déposé Le :

Je déclare et certifie que les renseignements donnés ci-haut sont sincères et véritables.
(Ce formulaire doit être conforme à celui que vous avez déposé au Siège National, sinon il est NUL !!)

NOTABENE :

- 1° Tout médecin, lors de son inscription au Tableau de l'Ordre, doit se procurer un exemplaire du *Code de Déontologie médicale* (voir Article 72 de l'*Ordonnance - Loi N° 070/158* du 30 avril 1970 déterminant les Règles de la déontologie médicale et portant mesure d'exécution de l'Article 56, alinéa 2 de l'*Ordonnance - Loi N°68/70* du 1er mars 1970 créant l'Ordre des Médecins).
- 2° Le coût de ces brochures n'est pas incorporé dans les frais administratifs.